

Smile's kids



Make
smile.

La revue des donneurs de sourires

CITOYENNE À L'HONNEUR

Mme YOBOUET THÉRÈSE,
La Mère Teresa
d'Abengourou.

PAGE 12

ZOOM SUR

Le phénomène
des enfants
abandonnés.

SOMMAIRE

DROITS DES ENFANTS • DIVERTISSEMENT

03 EDITO

Pour ce deuxième numéro, l'accent est mis sur le droit à la protection sanitaire, physique, morale, psychique et psychologique des enfants.

07 REGARD D'EXPERTE +

Madame AWOHO THÉRÈSE EPSE N'DA, sage-femme à la retraite.

" La protection des enfants, une vocation."

12 CITOYENNE A L'HONNEUR

Madame YOBOUET THÉRÈSE, La Mère Teresa d'Abengourou.

04 ZOOM SUR LE PHÉNOMÈNE DES ENFANTS ABANDONNÉS.

09 MAKE SMILE EN ACTION

Mise en lumière des activités du premier trimestre 2023 de Make smile.

11 ENGAGÉS AVEC MAKE SMILE

Des entreprises citoyennes au service des plus vulnérables...



12 CITOYENNE À L'HONNEUR



04

LE PHÉNOMÈNE DES ENFANTS ABANDONNÉS

Œuvrant en faveur de la protection des enfants de Côte d'Ivoire, Make smile fait la lumière sur le phénomène des enfants abandonnés.



09

MAKE SMILE EN ACTION

Make smile fait des heureux à la pouponnière Maison des bébés de Bouaké et à l'orphelinat Magnificat de Bongouanou 2 au travers de son activité de solidarité 1Don=1Sourire.

 info@makesmileci.com

 www.makesmileci.com



Présidente Make smile

BIENVENUE

Dans l'univers des donateurs de sourires !

Donneurs & donneuses de sourires,

L'enfant nécessite une attention particulière, il a le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes. **Tous les enfants ont droit à la protection, c'est l'un des droits de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantit la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).**

Malheureusement, avec le phénomène des enfants abandonnés, l'on constate que ce droit n'est pas toujours respecté.

Dans ce 2e numéro de **Smile's kids**, vous allez découvrir au travers de ces 16 pages, des causes et des solutions au phénomène des enfants abandonnés ainsi que les différents avis d'experts sur le sujet, le partage de parcours inspirants et enfin les activités menées par Make smile au cours du premier trimestre de l'année 2023.

Bonne lecture !

Parce qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir donnons un sourire à ces enfants.

MOKISSI KOUANDJANNI
Directrice de publication

SIÈGE

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan

info@makesmileci.com
www.makesmileci.com

EDITORIAL

EMMANUELLA MORO

Éditeur en chef

ADRIEN SAN

Rédacteur

FRANCK ARICHY

MAXIME ANON

Photographes

CONTRIBUTEURS

KAREN ATTOUNGBRÉ

CHRISTIANE KHOUADIANI

MAËLYS KHOUADIANI

TELECHARGEMENT

TELECHARGEZ EN LIGNE

www.makesmileci.com

CONTACTS

+225 0152882466

+225 0700082646



LE PHÉNOMÈNE DES ENFANTS ABANDONNÉS.

Cas de la pouponnière de Soubré.

A Soubré, des religieuses volent au secours des enfants abandonnés.

L'abandon d'enfants est illégal en Côte d'Ivoire et est passible de sanctions pénales. Cependant, malgré les efforts des autorités pour lutter contre ce phénomène, de nombreux cas d'abandon d'enfants continuent d'être signalés dans le pays. Ils se retrouvent seuls, sans protection ni soutien familial.

L'abandon d'enfants est un phénomène complexe et persistant en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui encore, les données précises sur ce problème sont difficiles à obtenir. Selon un rapport de l'UNICEF publié en 2020, environ 1,6 million d'enfants en Côte d'Ivoire sont considérés comme vulnérables, dont 20000 enfants en situation de rue.

Le rapport a également indiqué que la plupart de ces enfants sont confrontés à des défis tels que la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et aux soins de santé, la violence et l'exploitation sexuelle. En Côte d'Ivoire, les raisons de l'abandon des enfants sont diverses.

Les mères et/ou les parents de ces enfants livrés à eux-mêmes estiment à un moment donné ne pas être en mesure d'assurer leur prise en charge. Et ce, pour plusieurs raisons. Les plus récurrentes sont la pauvreté, la maladie, le manque de ressources et de soutien familial, ainsi que la stigmatisation sociale de certaines pratiques traditionnelles.

Une fois séparés de leurs parents, parfois dès la naissance, ces enfants se retrouvent bien souvent dans des centres dédiés. C'est le cas de la pouponnière de Soubré qui avec une capacité de 15 lits, accueille ces enfants abandonnés. Toutefois, ces dernières années, nous avons constaté une recrudescence à cet niveau.

"Nous pensons que le phénomène a beaucoup diminué dans notre zone, parce que depuis deux ans, nous n'avons pas encore reçu des enfants abandonnés", détaille la sœur Valérie Bouda responsable de la pouponnière. De son point de vue, la sensibilisation menée par son équipe concernant l'abandon des enfants et la mortalité maternelle porte ses fruits.



La pouponnière « aide ces enfants en leur transmettant l'amour maternel et les soins dont ils ont besoin », ajoute-t-elle. **La sensibilisation des parents, selon elle, est la clé de la lutte contre le phénomène des enfants abandonnés.** La pouponnière des sœurs Maria de Soubré est dirigée par la communauté des Sœurs Notre Dame du Calvaire et abrite une centaine d'enfants.

Le gouvernement ivoirien a mis en place des politiques et programmes pour protéger les enfants vulnérables et lutter contre l'abandon de ces enfants. Il s'agit entre autres, de centres de réadaptation pour enfants en situation de rue et de lois pour protéger les enfants contre les abus et la négligence

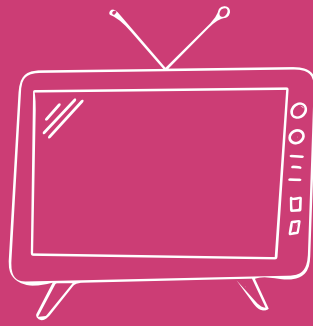
Nous aidons ces enfants en leur transmettant l'amour maternel, les soins nécessaires dont ils ont besoin. Sœur Valérie Bouda

Cependant, l'efficacité de ces politiques reste limitée en raison du problème de financement et de leur mise en œuvre. Des organisations non gouvernementales, telles que SOS Villages d'Enfants et l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, ont également travaillé à fournir un soutien aux enfants abandonnés et à leur offrir une alternative à la vie dans la rue.

Make smile pour sa part soulage ces enfants au travers de son activité 1Don=1Sourire en leur apportant des biens de premières nécessités.

Pour un pays dont la population comprend 42% d'Ivoiriens âgés de 0 à 14 ans et où le seuil de pauvreté est très élevé (59% selon OPHI), il est crucial de mettre en œuvre des mécanismes efficaces afin de protéger les enfants vulnérables qui représentent l'avenir de demain.

EMMANUELLA MORO



SMILE'S KIDS TV

L'émission web qui traite du respect des droits des enfants.

Une idée originale Make smile.



Trimestrielle

www.makesmileci.com

REGARD D'EXPERTE

La protection des enfants, une vocation.

MME AWOHO THÉRESE EPSE N'DA SAGE FEMME À LA RETRAITE.



"L'enfant n'a pas demandé à naître"

Si donner la vie est une source de bonheur pour beaucoup de femmes, pour certaines le bébé représente un poids dont il faut se débarrasser. En Côte d'Ivoire les causes de l'abandon d'enfant sont multiples. Dans cette interview accordée à Make smile, Madame Awoho Thérèse epse N'Da sage-femme à la retraite déplore cette situation. Elle a exercé de 1982 à 2020 en tant que sage-femme major en salle d'accouchement puis en tant que prestataire en planification familiale. Madame N'da a été honorée en 2011 par le titre d'Officier de l'Ordre du mérite de la Fonction publique et celui de Chevalier de l'Ordre du mérite de la santé en 2019.

1. Le phénomène d'enfants abandonnés perdue en Côte d'Ivoire. Quelles sont les différentes formes d'abandon dont vous avez été témoin ?

J'ai été témoin de deux formes d'abandon d'enfants. La première fois, cela s'est passé en salle d'accouchement. Un vendredi, une dame et son mari sont venus avec un bébé prématuré, et ils disaient qu'ils ont trouvé l'enfant devant leur portail. Ils sont ensuite partis et on n'a plus eu de nouvelles d'eux. Alors moi j'ai pris sur moi, la décision d'adopter l'enfant. Je l'ai nourri et habillé. Le lundi qui a suivi, je l'ai emmené avec moi au travail et à ma grande surprise, le même monsieur du vendredi était là tout honteux avec sa femme. Et c'est là qu'on va savoir que c'était lui l'auteur de la grossesse mais il n'avait pas voulu la reconnaître. Donc après son accouchement la jeune dame est venue déposer l'enfant devant la porte du père.

Il s'est excusé auprès de tout le personnel et a récupéré l'enfant. Mais moi j'avais pris soin de ce bébé comme s'il était mon propre enfant, ce qui fait que lorsqu'il a récupéré l'enfant j'ai beaucoup pleuré. Le deuxième cas on a reçu de la police un bébé bien portant qui avait été retrouvé dans une poubelle. Après avoir examiné l'enfant, on l'a transféré dans un centre d'assistance sociale.

2. Pour quelles raisons une mère ou des parents décident d'abandonner leur enfant ?

Plusieurs situations expliquent l'abandon d'enfants. Comme je l'ai dit tantôt, il peut s'agir d'une grossesse non désirée et donc l'auteur de la grossesse refuse de la reconnaître. On peut également rencontrer des cas où la jeune fille enceinte n'a pas les moyens de s'occuper d'un enfant. Dans ce cas, après l'accouchement, elle décide d'abandonner le bébé.

A cela s'ajoutent les cas de viol. La plupart du temps, la victime ignore qu'elle est enceinte, elle s'en rend compte à un stade avancé de la grossesse où l'avortement n'est plus possible. Et donc quand ces filles accouchent, elles se voient obligées d'abandonner leur enfant. Il y a également le cas des mères célibataires qui ont déjà deux ou trois enfants. Si l'auteur refuse la paternité de l'enfant, elles choisissent de l'abandonner par manque de moyens. Les élèves ne sont pas épargnées. Ignorant les méthodes de contraception, il arrive qu'elles se retrouvent enceintes. Souvent, après plusieurs tentatives d'avortement, elles se rendent compte, une fois à l'hôpital, que la grossesse évolue toujours. Ces dernières décident donc d'abandonner l'enfant après l'accouchement et il est très difficile qu'elles dévoilent le lieu où le bébé a été déposé. Voici, en somme, les différentes situations qui expliquent l'abandon d'enfants que je trouve vraiment déplorable.

3. Que deviennent ces enfants ?

Une fois découverts par les policiers, ces enfants sont réorientés vers les centres d'assistance sociale, les ONG ou les SOS villages, ou alors ils sont pris en charge par des particuliers qui les adoptent, les élèvent et les considèrent comme leurs propres enfants.

4. Avez-vous déjà été touchée par un cas d'abandon d'enfant durant votre carrière ? Si oui, racontez-nous.

J'ai eu à prendre soin, comme je l'ai dit plus haut, d'un enfant abandonné. Je me suis occupée de l'enfant comme si c'était le mien et lorsque les parents sont revenus prendre l'enfant j'ai eu beaucoup de peine.

5. Quelle solution, selon vous, aiderait à limiter voire faire disparaître les cas d'abandon d'enfants en Côte d'Ivoire ?

Pour moi, la solution la plus efficace c'est la planification familiale, l'accent doit être mis sur la planification familiale. Malgré le fait qu'on soit à l'ère de la technologie, malgré l'accès facilité à internet, nombreuses sont ces jeunes filles et femmes qui ignorent les méthodes contraceptives. Elles ne connaissent pas la planification familiale. J'estime qu'il revient au gouvernement d'accentuer l'information et la sensibilisation afin que toutes les jeunes et dames sachent ce que c'est. L'enfant n'a pas demandé à naître, donc quand il vient au monde on doit pouvoir s'occuper de lui, car ça fait très mal de voir un enfant abandonné.



Interview réalisée par Emmanuella Moro

MAKE SMILE EN ACTION

AG des donateurs de sourires 2023 : En Janvier 2023, comme à l'accoutumée en début d'année, la team Make smile Abidjan s'est réunie pour "L'AG des donateurs de sourires". Ce moment fun et d'échanges fut l'occasion de faire une rétrospective des activités de 2022, de récompenser les meilleurs bénévoles de 2022, tout en déroulant le programme d'activités 2023. Ce fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux bénévoles de 2023.



L'accueil des nouveaux bénévoles : 5 nouveaux bénévoles ont rejoint la grande famille des donateurs de sourires après une phase de recrutement et de formation. C'est au cours de l'AG 2023 qu'ils ont été présentés et ont pu pour la majorité intégrer différentes commissions pour exercer au sein de Make smile. C'est aussi le lieu de rappeler que Maëlys notre mini présidente de la journée mondiale de l'enfance 2021, faisait partie intégrante des nouveaux venus et devient ainsi la plus jeune bénévole.



Lancement de la E-revue Smile's kids : Le samedi 28 Janvier 2023 marque une toute nouvelle trajectoire dans l'histoire de Make smile. En effet, ce jour, au siège de l'UNESCO Abidjan, l'association a lancé sa toute première E-revue intitulée "Smile's kids" aux côtés d'un parterre d'invités, parents, amis, connaissances et partenaires. Cette E-revue se veut une revue d'information qui traite du respect des droits des enfants en mettant en exergue les activités menées par Make smile dans ce sens. Cela fut également une aubaine d'honorer partenaires et parents qui ont non seulement cru mais aussi et surtout apporté leur soutien indéfectible à Make smile.



SMILE'S KIDS TV

Make smile, association caritative œuvrant à l'endroit des enfants démunis et vulnérables a fait de la sensibilisation sur le respect des droits des enfants son combat.

C'est dans cette dynamique qu'elle lance Smile's kids TV, 3 mois après le lancement du premier numéro de la E-revue Smile's kids.

Smile's kids TV est une émission web en lien avec les thématiques abordées dans la revue. L'émission est disponible sur la chaîne **YouTube de Make smile** :

<https://youtu.be/pJG2HHXOfVk>



1DON=1SOURIRE 2023

Action de solidarité à l'endroit des enfants abandonnés de moins de 3 ans et recueillis par des pouponnières, 1Don=1Sourire 2023 a posé ses valises respectivement le mardi 11 Avril 2023 à la pouponnière la maison des bébés de Bouaké et le samedi 15 Avril 2023 à l'orphelinat Magnificat de Bongouanou. Ce sont au total 5446 sourires(dons) offerts à ces enfants, grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires.

Les dons étaient composés de couches, de lait, de produits d'entretien, de denrées alimentaires et de vêtements.



ENGAGÉS AVEC MAKE SMILE

NANO



NANO, UNE ENTREPRISE SOUCIEUSE DU BIEN-ETRE DES BÉBÉS.

Depuis 3 ans, l'entreprise citoyenne **NANO**, au travers de sa marque JOYA, **accompagne Make smile dans son activité IDon=ISourire, en offrant chaque fois des lots de couches bébés.**

Pour l'édition 2023, elle a encore contribué à la réussite de cette activité en offrant d'importants lots de couches, soulageant ainsi les bébés de l'orphelinat Magnificat de Bongouanou et ceux de la pouponnière la maison des bébés de Bouaké.

CANAL+



CANAL+ IMPACT LE PROGRAMME SOLIDAIRE EN AFRIQUE

CANAL+ IMPACT, le programme solidaire de CANAL+ a pour mission de « partager les savoirs pour développer les talents », au travers de 3 programmes clés : **CANAL+ University, 1 mois 1 cause et Orphée.**


[DETAIL >](#)

CANAL+ PARTENAIRE " IDON= ISOURIRE 2023 "

CANAL+ Côte d'Ivoire, entreprise citoyenne et engagée dans le but de redonner le sourire aux communautés **a contribué à la réussite de l'activité IDon= ISourire 2023** en faveur des enfants démunis des zones de Bouaké et Bongouanou en offrant d'importants dons en vivres et non vivres.

Ils impactent dans l'ombre...

CITOYENNE À L'HONNEUR



MME YOBOUET THÉRÈSE

La Mère Teresa d'Abengourou.

Il s'agit de l'histoire d'une vie et de l'aboutissement de la vision et du rêve de dame YOBOUET N'Guessan Thérèse dite Mamie Thérèse qui voue un amour aux tout-petits. Pour vous, Make smile est parti à la rencontre de dame.

Madame YOBOUET, auriez-vous l'amabilité de vous présenter à nos lecteurs ?

Je suis YOBOUET N'Guessan Thérèse à l'état civil, mais connue généralement sous l'appellation de « MAMIE Thérèse ». Je suis la fondatrice de la Fondation Mamie Thérèse d'Abengourou (FMTA).

Etablissement de Protection de Remplacement Privé des enfants orphelins et abandonnés, officieusement depuis 1977 ; et officiellement depuis le 24 Mai 2018 selon un degré préfectoral, puis le 11 Mars 2022 par degré Ministériel. Le centre compte aujourd'hui 58 pensionnaires dont l'âge varie entre 0 et 18 ans.



Qu'est-ce qui vous a motivé à recueillir ces enfants abandonnés dans votre cour familiale et de vous en occuper malgré le peu de moyens financiers ?

Je ne saurais vous dire exactement ce qui m'a motivé à me consacrer à ces enfants. Je crois que c'est un appel de Dieu sur ma vie. Vous savez, je n'ai pas eu la chance d'enfanter et certains membres de ma famille ou proches prenaient cela pour se moquer de moi et me traiter de tous les noms ; je passais tout le temps à pleurer et à m'en prendre même à Dieu.

Mais un jour, en songe le Seigneur m'a dit que j'avais une autre mission sur cette terre ; et que je ne devrais plus me morfondre sur mon sort. C'est donc depuis ce jour, que j'ai commencé à recueillir les enfants abandonnés, vulnérables ou rejetés dans leur famille. Les débuts ont été très difficiles, parce que je n'avais personne pour m'aider et je ne travaillais pas donc aucune ressource, je me réveillais tôt les matins, je faisais le tour de la ville en train de quémander et le peu que je recevais me permettait de préparer une fois par jour pour eux. Il fallait les soigner et les scolariser, c'était très difficile, sans moyens. En plus, les mauvaises langues me traitaient de mendiante, je ne me suis jamais découragée car je savais que c'était le travail de Dieu que je faisais et qu'il agirait selon sa volonté.

Quel est votre plus beau souvenir ?

Souvenir, non je parlerai plutôt de joie. Car ces enfants sont tout pour moi ; ils me comblerent et me remplissent tous les jours. Même si Dieu me rappelait aujourd'hui, j'irais en paix parce que j'aurais réussi la mission qu'il m'avait confiée. Donc tout le souvenir se résume en eux.

Quel bilan faites-vous du long chemin parcouru jusqu'ici ?

Dans ce travail, il est très difficile de tirer un bilan, parce que la gestion des hommes est très délicate. Mais je pense vraiment que le bilan est positif. Nous recevons des enfants dans des conditions extrêmement difficiles, que nous devons transformer et à qui il faut donner une nouvelle vie : Il n'y a pas plus noble que cela. Il faut reconnaître que les conditions et le cadre de vie des enfants ont énormément évolué aujourd'hui grâce aux bonnes volontés. Mais il reste beaucoup à faire, notre effectif s'accroît de jour en jour et leur prise en charge (nourriture, médicale, scolaire, vestimentaire...) demande beaucoup d'efforts ; alors que nous n'avons aucune subvention de l'Etat.

Si vous le faites pour Dieu et à cause de Dieu, vous n'échouerez jamais,

YOBOUET Thérèse.

Madame YOBOUET, nous sommes à la fin de notre entretien et, tout en vous témoignant notre reconnaissance de vous être prêtée à cet exercice, quels conseils donneriez-vous à l'association caritative Make smile, jeune de quatre (04) ans bientôt d'exercice qui a décidé comme vous de mener ce combat noble ?

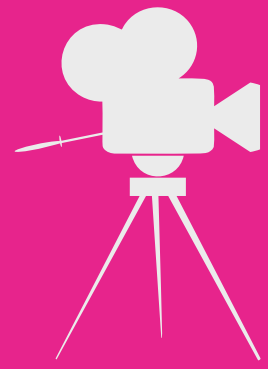
Tout ce que je peux vous dire, c'est d'avoir beaucoup de courage et de croire en tout ce que vous faites. Si vous le faites pour Dieu et à cause de Dieu, vous n'échouerez jamais, car le travail de Dieu est plein d'embûches.

Je tiens à vous dire sincèrement merci pour l'occasion que vous m'avez offerte, et aussi à toutes ces bonnes volontés qui depuis plus de 46 ans n'ont cessé de m'apporter soutien moral, financier et en nature... Que le Seigneur vous bénisse tous.

Pour finir j'ai un seul vœu : dites à maman Dominique OUATTARA que je voudrais la rencontrer un jour avant que Dieu me rappelle, ce serait l'un de mes rêves le plus absolu et le plus beau.

Je vous remercie.

Interview réalisée par Adrien SAN



1 SOURIRE_1 MODÈLE

L'ÉMISSION WEB DES DONNEURS DE SOURIRES



UNE IDÉE
ORIGINALE
MAKE SMILE



1 Sourire_1 Modèle est une émission web bimensuelle, qui au travers d'interviews décalées permet de mettre en avant les bénévoles & membres du bureau de Make smile sur la base de leurs engagements.

DISPONIBLE SUR LA CHAÎNE
YOUTUBE MAKE SMILE.

KID'S ZONE

PAGE 15

Le partage, une vertu qui s'apprend!



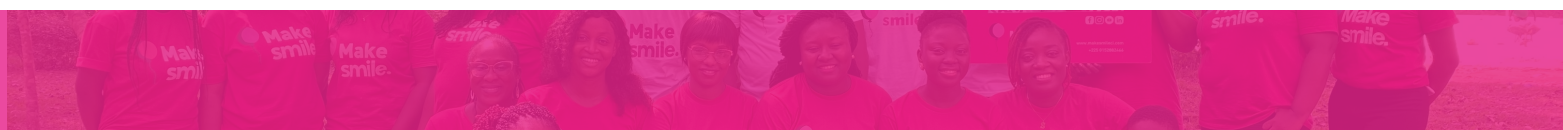
MAËLYS KHOUADIANI

Le partage, c'est le fait pour une personne, de donner à une autre personne une part de ce qu'elle a. Par exemple, je partage ma barre de cake avec mes amis de classe à la récréation.

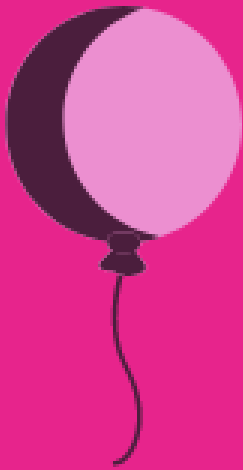
C'est une valeur qui pousse à être le meilleur possible et permet de créer une véritable relation de confiance entre les personnes, une harmonie. C'est donner sans rien attendre en retour.

Le partage s'apprend dès le bas-âge et au sein de la famille

Mais, le partage ne concerne pas que la nourriture, on peut tout partager : des jouets, des livres, toutes sortes d'objets, une idée, une information, une émotion (la joie, la tristesse), l'apprentissage, l'argent et surtout un sourire, comme nous le faisons si bien à MAKE SMILE.



Parce qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir
donnons un sourire à ces enfants.



**Make
smile.**

Contacts

www.makesmileci.com

info@makesmileci.com

+225 0152882466

+225 0700082646